

RETOUR EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DE 2020

L'heure du bilan a sonné ! Face à une crise sanitaire mondiale qui a parfois freiné le bon déroulé de nos actions, et qui a nécessité des adaptations pour continuer notre soutien aux plus vulnérables, nous sommes fiers de voir que, grâce à l'engagement et au travail de nos partenaires, de nos membres et de nos équipes, le changement et les victoires restent possibles ! Voici, mois par mois, 12 exemples qui le prouvent.



UNE JEUNE SYRIENNE ENCEINTE BÉNÉFICIE D'UNE MESURE PROVISOIRE

En avril, la pandémie mondiale a atteint l'île de Samos, en Grèce et avec le confinement, les conditions de vie des réfugié-e-s se sont aggravées. Pour faire face, l'équipe du Samos Legal Centre s'est adaptée, notamment en renforçant le travail en lien avec la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Mme A, une jeune Syrienne alors enceinte de neuf mois, a été l'une des premières à être soutenue à travers ce mécanisme. Alors qu'elle vivait depuis 6 mois sur l'île et que son état de santé se détériorait rapidement, ASF France a introduit une demande de mesures provisoires devant la CEDH, une mesure d'urgence qui ne s'applique qu'en cas de risques imminents de dommages graves et irréversibles. Elle a pu être transférée sur le continent. Elle vit aujourd'hui à Berlin avec son mari et leurs cinq enfants. Nous remercions l'ensemble des personnes intervenues sur le projet en 2020 pour leur engagement et leur travail. [Témoignage de Mme A](#). Ce projet est financé par Help Refugees/Choose Love, la Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud et Solidaritee.

AVRIL



LES ÉTUDIANT·E·S S'ENGAGENT !

2020 démarre sur une note festive avec le Tribunal du Rire, un spectacle organisé par des étudiants en Organisation et Management de l'Événement de Toulouse (OME). Lors de cette soirée de stand-up, 5 humoristes se sont relayés sur scène pour un grand moment de rire ! Tous les fonds ont été reversés à l'association. Nous remercions chaleureusement les étudiants et les artistes pour leur soutien.

MAI
#GOING TUESDAY



C'EST ENSEMBLE QUE NOUS IRONS AU BOUT DE NOS COMBATS !

Des adhérent·e·s engagé·e·s et des bénévoles actif·ve·s : c'est ce qui fait la différence chez ASF France ! En mai nous avons pu compter sur la mobilisation de toutes nos forces vives. Adhérent·e·s, bénévoles, partenaires, vous avez été nombreux·euses à répondre à l'appel pour célébrer la Journée de la générosité le 5 mai 2020. Magistrat·e·s, juristes, avocat·e·s, journalistes, étudiant·e·s, plus de 200 membres et une cinquantaine de bénévoles soutiennent nos actions chaque jour. Grâce à leur engagement, leurs compétences et l'attachement qu'ils-elles portent aux droits humains, ce sont eux-elles qui constituent l'ADN de notre association. Merci à celles et ceux sans qui ASF France ne serait pas ce qu'elle est.



FÉVRIER

POUR L'ÉRADICATION DE LA TORTURE AU NIGÉRIA

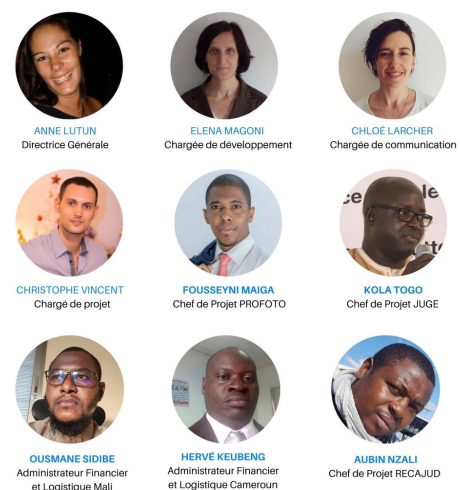
Nous poursuivons notre intervention au Nigeria afin de lutter contre les violations graves des droits de l'homme et notamment le recours à la torture dans les lieux de détention. En 2020 notre action s'est élargie aux problématiques des exécutions extrajudiciaires et des détentions arbitraires. En février, dans le cadre du projet SAFE, a eu lieu à Lagos la première session de renforcement des capacités pour les OSC et les journalistes travaillant sur les droits de l'homme. Elle sera suivie par 4 sessions en 2020, formant au total 44 acteur·rice·s sur l'utilisation des mécanismes non judiciaires, la documentation des cas, le plaidoyer, la communication et le suivi juridique. Nous remercions l'ensemble de nos partenaires sans qui rien ne serait possible. Ce projet est financé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement.

JUILLET

LE SOUTIEN DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Depuis 22 ans, nous travaillons main dans la main avec des OSC locales, des institutions, des cabinets d'avocats, des bailleurs de fonds et des entreprises pour favoriser l'accès au droit pour les plus vulnérables. En 2020, de nouveaux partenaires nous ont fait confiance : le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH), le réseau panafricain Women in Law and Development in Africa (WILDAF) et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT). Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur implication et leur soutien dans nos combats vers une justice équitable et pour le rétablissement de l'État de droit !

JUIN
De nouvelles arrivées... ILS ONT REJOINT ASF FRANCE EN 2020 !
Nous leur souhaitons la bienvenue !



DE NOUVEAUX TALENTS, UNE ÉQUIPE RENFORCÉE !

Après l'arrivée au printemps d'Anne Lutun, notre nouvelle directrice générale, ASF France a accueilli 5 nouveaux membres sur le terrain, et 3 salarié·e·s au siège. Nous leur souhaitons la bienvenue ! Nous saluons également le travail de Marie GRENE et d'Alexis GALAND qui ont, en 2020, effectué une mission de 6 mois à Samos.



MARS

PROMOTION DES DROITS DES FEMMES AU MALI

Le mois de mars a vu se dérouler la mission d'installation de notre projet "JUGE : Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre (VBG)" qui vise à lutter contre l'impunité des auteurs de VBG. Entre renforcement de capacités et référencement des cas, les activités ont été maintenues grâce au travail constant de nos partenaires sur place, ASF Mali et le WILDAF. En 2020, 17 acteur·rice·s de la chaîne pénale et médecins ont vu leurs capacités renforcées pour une meilleure prise en charge juridique et holistique des survivantes. Nous remercions l'ensemble des partenaires sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. [Une bénéficiaire témoigne](#). Ce projet est financé par l'Union européenne.



AOÛT

GARANTIR LES DROITS DES CAMBODGIENNES

L'été 2020 marque la reprise des activités dans le cadre de notre projet "MAJC : Mobilisation des acteurs et accès à la justice pour les cambodgiennes", avec une émission de radio sensibilisant sur les facteurs de vulnérabilité liés aux violences. Déjà en janvier avait eu lieu une session de renforcement des capacités de nos partenaires sur le projet, l'association Banteay Srei et le Département Provincial des Affaires Féminines, afin de renforcer l'assistance et le soutien octroyés aux survivantes de VBG et de les accompagner dans la procédure judiciaire. Nous tenons à saluer l'engagement de Me Pang Vuthy et Me Nith Nitenaya, les deux avocats cambodgiens avec qui nous collaborons sur ce projet. Ce projet est financé par la Région Occitanie, la Fondation Raja-Marcovici, l'Ordre des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité, l'Ambassade de France au Cambodge et la Fondation Un Monde par Tous.



DÉCEMBRE

S'ENGAGER POUR LES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ AU CAMEROUN

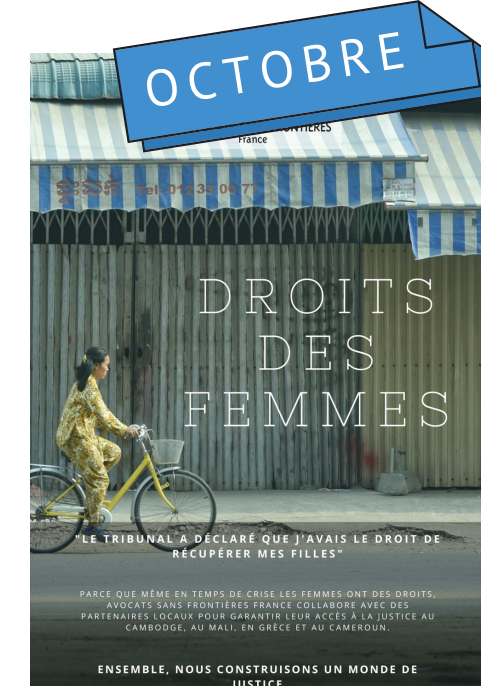
Le 19 décembre, dans le cadre du projet "RECAJUD : Renforcement des capacités des acteurs de la société civile pour l'accès à la justice des personnes en détention", en partenariat avec le RECODH et ASF Cameroun, une émission de radio sur l'accès à la justice a été diffusée, rassemblant plus de 15 000 auditeurs. Nos avocats partenaires du projet ont pu sensibiliser leurs concitoyen·ne·s sur les attitudes à adopter pour faire respecter les droits de l'homme. Cette action fait suite à 4 sessions de renforcement des capacités, outillant plus de 80 acteur·rice·s de la chaîne pénale sur les normes de protection des droits des détenue·s. Nous remercions les administrations camerounaises pour leur collaboration, et nos partenaires sans qui rien ne serait possible. Ce projet est financé par le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères français.



SEPTEMBRE

« NOUS NE NOUS TAIRON PLUS, LE SILENCE EST COUPABLE »

C'est ce qu'avait déclaré le Bâtonnier du Barreau de Paris, en septembre, alors que nous nous étions rassemblés avec d'autres associations et confrères/consœurs sur le Parvis du Tribunal de Paris pour demander la libération immédiate de notre consœur iranienne Nasrin Sotoudeh, réaffirmer notre soutien à Me Aytac Unsal, et rendre hommage à Me Ebru Timtik et Me Monferrier Dorval dont nous avons appris les disparitions avec une profonde tristesse. Alors que ce 24 janvier se tenait la Journée internationale de l'avocat en danger, nous exprimons notre soutien indéfectible à tous les avocat·e·s qui accomplissent courageusement leur mission au service de la justice.



OCTOBRE

LA SOLIDARITÉ N'A PAS DE FRONTIÈRES !

En octobre, nous avons lancé notre campagne de dons, suivie d'une vente solidaire pour les fêtes de fin d'année. Et comme toujours, votre soutien nous a fait chaud au cœur ! Grâce à vous, et malgré la crise sanitaire, notre mission de défense et de promotion des droits de l'homme "là où la défense n'a plus la parole" a pu continuer. En 2020, ce sont plus de 55 000 personnes qui ont pu bénéficier de nos actions ! Ainsi, ce sont d'autres survivantes de VBG, d'autres détenue·e·s vulnérables, et d'autres demandeur·euse·s d'asile qui ont eu accès à la justice. Pour tout ce que vous nous permettez d'entreprendre, merci !

AVOCATS SANS FRONTIÈRES France



NOVEMBRE